

# LES EFFETS DE LA BANCARISATION SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE EN ZONE CEMAC

MADJOU TATSING Priscille Diane

B.P 664 Bafoussam Université de Dschang, Cameroun

\*Corresponding Author: MADJOU TATSING Priscille Diane

## Résumé

Ce travail se propose d'apprécier les effets de la bancarisation sur la croissance économique en zone CEMAC. L'approche utilisée pour la bancarisation est celui du taux de bancarisation qui, signifie le pourcentage de la population ayant accès aux services bancaires. Notre panel est constitué des personnes détenant un ou plusieurs comptes bancaires dans une banque ou un EMF. La période d'étude s'étend de 2007 à 2016, le logiciel utilisé pour l'analyse des données est EVIEWS, celui-ci est accompagné de deux tests économétriques à savoir le modèle VAR (qui permet d'établir le lien de causalité) et le test de causalité au sens de Granger (duquel découle une causalité à la fois uni et bidimensionnelle). Les constats dégagés de cette étude empirique montrent que la densité du réseau bancaire, le volume de crédits des EMF, le degré d'ouverture et le taux d'épargne influencent positivement et significativement la croissance économique. Pour améliorer la bancarisation au sein de la sous-région CEMAC, il est important de mettre un accent particulier sur la distribution du microcrédit qui se revêt être d'un apport assez important pour l'insertion des populations défavorisées au sein de la sphère économique, assouplir les conditions d'ouverture des comptes, ouvrir les agences bancaires dans les zones rurales car les populations villageoises sont de véritables passerelles vers la bancarisation.

**Mots clés** : Effets ; Bancarisation ; Croissance économique ; CEMAC.

**ABSTRACT** :- This work proposes to assess the effects of banking on economic growth in the CEMAC zone. The approach used for banking is that of the bank rate, which means the percentage of the population with access to banking services. Our panel is made up of people holding one or more bank accounts in a bank or an EMF. The study period extends from 2007 to 2016, the software used for data analysis is EVIEWS, it is accompanied by two econometric tests namely the VAR model (which establishes the causal link) and the Granger causality test (from which both uni and two-dimensional causality are derived). The findings of this empirical study show that the density of banking network, the volume of EMF loans, the degree of openness and the saving rate positively and significantly influence economic growth. To improve the banking system within the CEMAC subregion, it is important to place special emphasis on the distribution of microcredit, which is becoming a significant contribution to the integration of disadvantaged populations into the economic sphere, easing the opening of accounts, opening bank branches in rural areas because village populations are real bridges to banking.

**Keywords**:- Effects ; Banking ; economic growth ; CEMAC.

## I. INTRODUCTION

Selon la Banque Mondiale, *l'inclusion bancaire* fait référence à l'ensemble des mesures mises en œuvre pour lutter contre l'exclusion bancaire et financière des individus. L'inclusion bancaire est donc une volonté pratique qui tend à assurer à tous les agents économiques, y compris les plus fragilisés, l'accès aux services bancaires. S'agissant de l'inclusion bancaire, le volet mis en avant c'est le microcrédit. Le microcrédit accompagné permet de favoriser l'inclusion bancaire des populations en situation de fragilité dans la mesure où, il offre des possibilités de financement à des emprunteurs qui n'auraient pas accès au crédit traditionnel pour mener, à bien des projets d'insertion sociale ou professionnelle. Afin d'améliorer l'inclusion bancaire deux facteurs sont mis en avant, *l'amélioration du taux de bancarisation* et le *développement du microcrédit* (en zone CEMAC<sup>1</sup>, depuis le début des années 1990, des Etablissements de microfinance existent afin de fournir aux populations pauvres et exclues du système bancaire traditionnel des services financiers de base à faible coût). Les autorités monétaires ont pris des dispositions afin que les banques assouplissent les conditions d'ouverture de compte, afin que les plus démunis aient accès aux services financiers primaires. Le système

<sup>1</sup> Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale composée de six pays à savoir : le Cameroun, la Centrafrique, le Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale et le Tchad.

financier est composé des structures bancaires et des établissements de microfinance, les services que ceux-ci proposent sont les points focaux de notre étude. L'inclusion bancaire ne prend pas en compte le système financier informel tel que les tontines, dont l'argent récolté revient d'une manière ou d'une autre dans le système financier formel. Le FMI<sup>2</sup> a fait une étude sur les tontines au Cameroun et a conclu que : « les tontines contribuent à hauteur de 10% à l'inclusion financière, et son poids économique est d'environ 90 milliards de F CFA selon le Ministère des Finances ». La finance islamique contribue aussi à l'amélioration de l'inclusion financière même si, c'est à un très faible taux (1%), mais reste tout de même non négligeable.

**La bancarisation** se définit comme la proportion de la population titulaire d'un compte bancaire. Elle est mesurée par un indice appelé taux de bancarisation. Cet indice traduit le niveau de pénétration des services bancaires et financiers dans la région concernée, à savoir la CEMAC qui est composée de six pays, Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale et Tchad. Le taux de bancarisation au sein de la sous-région est d'environ 13%.

Le **taux de bancarisation** se définit comme le pourcentage de la population ayant accès aux services bancaires. Le **taux de bancarisation** est un indicateur qui permet, de mesurer le niveau de pénétration des services bancaires dans la population d'un pays ou d'une région. C'est une caractéristique qui traduit le niveau de développement d'un pays, autrement dit le taux de croissance économique. Le **taux de bancarisation d'une population** est entendu ici comme étant le pourcentage des individus disposant d'un compte bancaire (les individus titulaires de plus d'un compte étant comptabilisés une seule fois). On ne saurait parler du taux de bancarisation sans toutefois évoquer la densité du réseau bancaire.

La **densité du réseau bancaire** quant à elle est le nombre d'agences d'établissements bancaires pour 1000 habitants.

Le taux de bancarisation (TB) se calcule comme suit :

#### **TB = Nombre de personnes ayant un compte en banque / Population**

Les structures qui proposent les services financiers aux populations sont nombreuses, mais celles qui vont retenir notre attention dans le cadre de notre étude, sont d'une part les institutions bancaires et d'autre part les établissements de microfinance.<sup>3</sup> En zone CEMAC, les banques<sup>4</sup> sont classées en quatre (04) selon la réglementation, **règlement COBAC R-2009/2 portant fixation des catégories des établissements de crédit** :

- les banques universelles<sup>5</sup> qui gèrent tous types de clientèle et mènent les trois activités principales bancaires (intermédiation bancaire, prestation de services connexes et prestation de services d'investissement) : c'est le cas des 13 banques qui exercent actuellement au Cameroun ;
- les banques spécialisées qui sont agréées pour mener les trois types d'activité dans un secteur d'activité spécifique : c'est le cas de deux banques publiques camerounaises (la banque camerounaise des PME et la banque agricole)
- les institutions financières<sup>6</sup> spécialisées qui sont des établissements financiers agréés pour une activité relevant du domaine public et ne pouvant utiliser que leurs ressources propres et les emprunts d'une durée minimale de deux ans : c'est le cas du crédit foncier du Cameroun (CFC) ;
- les sociétés financières qui sont des établissements financiers agréés pour exercer une activité spécifique (crédit-bail, vente à tempérament, capital-risque, ...) et ne pouvant utiliser que leurs ressources propres et les emprunts d'une durée minimale de deux ans : c'est le cas de Alios finance (crédit-bail), Société camerounaise d'équipement (vente à tempérament), Central Africa Investment et Pro-PME (capital-risque ou capital investissement).

Le règlement **N°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC** relatif aux conditions d'exercice et de contrôle de l'activité des EMF<sup>7</sup> dans la zone CEMAC, regroupe les établissements en trois catégories qui sont :

Les EMF de catégorie 1<sup>8</sup>, ils procèdent à la collecte de l'épargne de leurs membres qu'ils emploient en opérations de crédit. Ils ne fonctionnent qu'avec leurs membres dd c'est-à-dire que chaque client détient une

<sup>2</sup> Fonds Monétaire International

<sup>3</sup> Les deux principales activités des EMF sont la collecte de l'épargne et l'octroi des crédits.

<sup>4</sup> Les principales activités d'une banque sont l'intermédiation bancaire, la prestation des services connexes et la prestation des services d'investissement.

<sup>5</sup> Les banques universelles et les banques spécialisées ont pour capital social minimum 10 milliards de F CFA.

<sup>6</sup> Les institutions et sociétés financières ont pour capital social minimum 2 milliards de F CFA.

<sup>7</sup> Etablissements de MicroFinance

<sup>8</sup> S'agissant du capital social minimum, pour les EMF de première catégorie la réglementation en CEMAC n'exige pas de seuil. Par contre les établissements de deuxième catégorie doivent obligatoirement détenir un

part d'actions dans le capital de l'entreprise, ce sont des mutualistes. Ils peuvent aussi être des coopératives ou des établissements de type associatif. Nous citons à titre d'exemple Mutuelle de Crédit Communautaire (MC<sup>2</sup>).

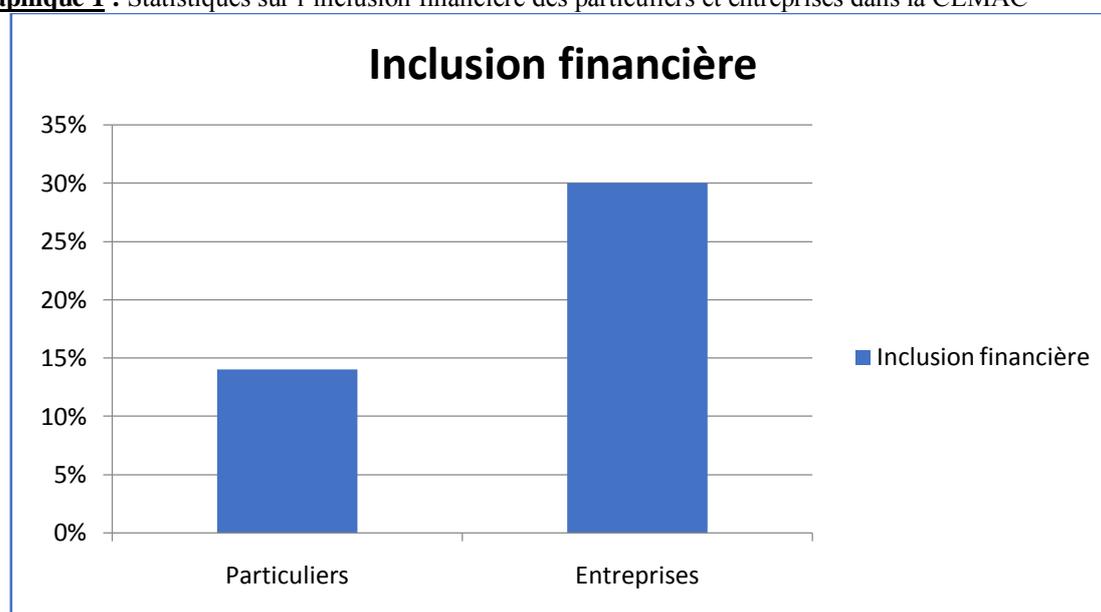
Les EMF de catégorie 2<sup>9</sup>, ceux-ci ont une caractéristique différente du premier type celle de savoir qu'ils accordent des crédits aux membres et non membres. Dans la même lancée ils collectent les dépôts des épargnants. Ce sont uniquement les sociétés anonymes. Comme exemple nous avons Express Union.

Les EMF de catégorie 3<sup>10</sup> ont une particularité, ils fonctionnent sous forme de réseau. Ceux-ci accordent des crédits aux tiers sans exercer l'activité de collecte de l'épargne (les établissements de microcrédit, les projets, les sociétés qui accordent des crédits filières ou les sociétés de caution mutuelle).

L'inclusion financière (ou finance inclusive) est l'offre des services financiers et bancaires de base à faible coût pour des consommateurs en difficultés et exclus des services traditionnels.

Les indicateurs de l'inclusion financière sont nombreux, ceux qui ont retenu notre attention ont été établis par la Banque Mondiale. La Banque Mondiale (2012) énumère les indicateurs suivants à savoir : **Adultes bancarisés dans une institution ; Adultes ayant obtenu un crédit d'une institution soumise au contrôle prudentiel ; Entreprises bancarisées dans une institution ; Entreprises ayant contracté un emprunt auprès d'une institution financière soumise au contrôle prudentiel ; Points d'accès aux services.**

**Graphique 1** : Statistiques sur l'inclusion financière des particuliers et entreprises dans la CEMAC



Source : Enquêtes faites par la Banque Mondiale

L'inclusion financière est le pivot de la réduction de la pauvreté et d'un développement solidaire et durable. Des facteurs physiques, économiques, réglementaires et culturels contribuent à barrer l'accès aux services financiers ce qui contribue, ce qui défavorise particulièrement les pauvres, les femmes, les jeunes, les

---

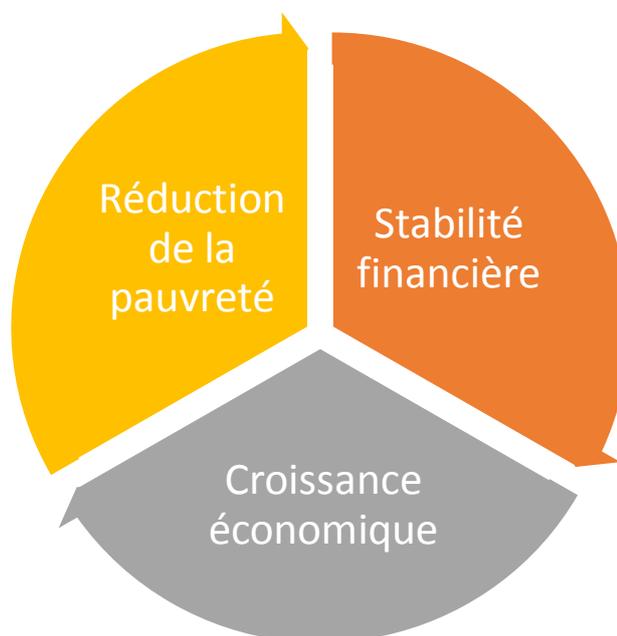
capital social minimum de 300 millions XAF, quant à la catégorie 3 la réglementation exige 150 millions XAF à titre de capital minimum. Ces modifications de capital social ont eu lieu le 27 juin 2018, lors d'une assemblée de la COBAC.

<sup>9</sup> Selon le nouveau règlement diffusé actuellement par la COBAC, le capital social des EMF de deuxième catégorie passe de 50 millions XAF à 300 millions XAF suivant le chronogramme ci-après : 100 millions XAF au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 150 millions XAF au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 200 millions XAF au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et 300 millions XAF au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

<sup>10</sup> Pour les EMF de troisième catégorie, le capital social augmente de 25 millions F CFA à 150 millions F CFA suivant les délais ci-après : 50 millions F CFA au 1<sup>er</sup> janvier 2018, 75 millions F CFA au 1<sup>er</sup> janvier 2019, 100 millions F CFA au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et 150 millions F CFA au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

populations rurales et les travailleurs de l'économie informelle. L'inclusion financière est positivement corrélée à la croissance économique, l'emploi, la réduction de la pauvreté et par conséquent la réduction des inégalités.

**Graphique 2:** Dimension sociale et canaux de transmission de l'inclusion financière



**Source :** Banque Mondiale (2015)

Selon la Banque Mondiale (2015), l'inclusion financière revêt un triple aspect social notamment :

*La réduction de la pauvreté :* répondre aux besoins financiers des pauvres ; gestion des risques ; investir dans la santé et l'éducation.

*La stabilité financière :* formalisation des entreprises, l'usage des services financiers informels, la protection des consommateurs.

*La croissance économique :* faciliter et encourager l'activité économique, promouvoir les activités qui génèrent des revenus, accroissement de l'investissement, création des emplois.

## II. REVUE DE LA LITTÉRATURE

La bancairisation de la société est un phénomène relativement récent. En effet, la banque a longtemps été réservée à l'élite économique et sociale. Jusqu'en 1860, seule la grande classe bourgeoise, à travers la haute banque, et les petits patrons de l'industrie et du commerce, auprès de banques locales, étaient liés au monde bancaire (De Blic, 2003). La classe prolétaire, ne trouvait pas d'autres solutions que l'usure aux problèmes de soudure d'une part car les banques résistaient à lui prêter, craignant des dépassements de délais de remboursement, d'autre part car le recours à l'emprunt a longtemps été considéré comme un signe d'échec (Gueslin, 2002).

L'accès et le recours à un compte et à des services financiers bancaires permettant d'effectuer des transactions de base sont devenus essentiellement pour l'intégration sociale (Demirgüç-Kunt & Klapper, 2012).

D'après des enquêtes faites par la Banque Mondiale (2010), en Afrique subsaharienne où le taux d'inclusion financière, est l'un des plus faibles du monde, l'âge est un allié important d'amélioration du taux d'inclusion financière et par conséquent du taux de croissance économique d'un pays ou encore d'une région. Selon Kempson et al., (2000), la population âgée et la population très jeune éprouvent des difficultés à rester dans le système bancaire du fait des nouvelles technologies mises en place pour l'utilisation et la gestion des moyens de paiement.

En 2003, le FMI faisait une étude sur le continent africain afin de voir si le genre a un impact sur l'inclusion financière, à la fin des travaux, Demirgüç-Kunt & Klapper (2003), concluent que, les hommes ont plus accès aux services financiers que le genre féminin. Le taux de bancairisation des hommes est de 76% contre seulement 24% pour les femmes. Pour Demirgüç-Kunt & Klapper (2013), la probabilité de posséder un compte formel est plus élevée chez les hommes que chez les femmes, bien que l'écart entre les hommes et les femmes soit relativement faible.

PNUD (2005) mène des enquêtes afin de savoir si la situation matrimoniale a un impact sur le taux d'inclusion financière en Afrique Subsaharienne. Les conclusions des travaux sont les suivantes : environ la moitié de la couche bancarisée, soit près de 50,7% est mariée, contre 47,2% des célibataires.

Afin de savoir si le revenu, contribue à l'amélioration du taux de bancarisation, Honohan (2006), conclut dans ces différentes recherches que, plus le revenu est élevé, la personne détient un compte bancaire.

Les travaux de Klapper (2005), conclut que la corrélation négative entre le niveau d'instruction et la non bancarisation. Il montre dans une certaine mesure que les analphabètes semblent développer un sentiment de méfiance vis-à-vis des institutions financières et s'auto excluent du système bancaire.

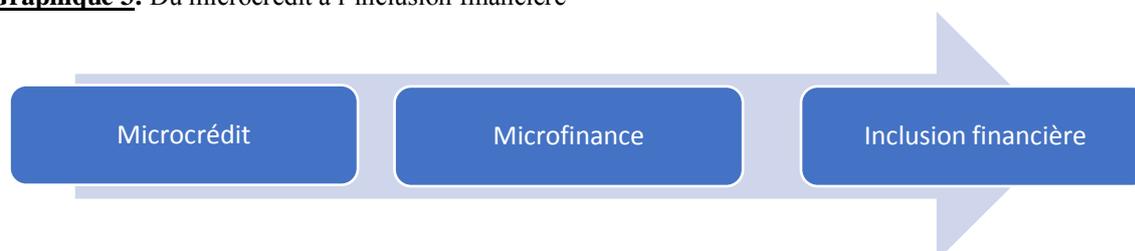
Divers auteurs ont testé empiriquement l'effet du taux de bancarisation et le taux de croissance économique. Plusieurs auteurs, ont identifié les barrières au niveau de l'infrastructure financière et de l'environnement (Beck & Demirgüç-Kunt, (2008) ; CGAP & Banque Mondiale, 2010b ;). D'autres ont porté une attention particulière aux caractéristiques des clients des organisations bancaires à l'aide des données de Finscope (Honohan & King, 2009).

Selon Messomo (2013), la microfinance se définit comme un ensemble de services financiers constitué du microcrédit, de la microépargne, de la microassurance, des transferts de fonds, des services de conseils, de santé, de formation, de nutrition et de renforcement de capacités offerts aux populations pauvres, vulnérables et marginalisées des services bancaires traditionnels.

En réalité la microfinance informelle est une très vieille tradition en Afrique centrale et plus précisément au Cameroun<sup>11</sup>, où depuis la nuit des temps sous forme de tontines, collecteurs privés d'épargne, usuriers, prêteurs sur gages et autres formules atypiques de prestations de services financiers. L'informel occupe une place importante dans les économies africaines. Selon Lelart et al., (1990), la tontine est une pratique informelle d'épargne et de crédit dans les pays en voie de développement. Selon le FMI (2018), les tontines peuvent booster l'inclusion financière (d'une valeur d'environ 10%) au Cameroun. Partant du principe que les autorités camerounaises reconnaissent l'importance et la complémentarité qu'offrent les tontines (d'un poids de 90 milliards F CFA selon le ministère des Finances) au secteur financier, le FMI pense dans son étude que, la participation du Njangui<sup>12</sup> ouvre aussi des possibilités de prêts par les banques et les établissements de microfinance, grâce aux garanties collectives et morales qu'apporte le groupe.

Selon Helms (2006), la microfinance tient son origine des services financiers informels existants depuis des siècles. Le microcrédit et la microépargne sont les facettes principales de la microfinance. La microépargne est définie comme une réserve d'argent constituées de petites sommes qui n'ont pas été consommées, ni par des dépenses contraintes, ni par les dépenses quotidiennes. Selon Schreiner & Léon (2001), le microcrédit est l'un des principaux éléments de développement de la microfinance et de lutte contre la pauvreté.

**Graphique 3:** Du microcrédit à l'inclusion financière



|   |  |                                    |
|---|--|------------------------------------|
| <b>Seulement crédit</b>                   | <b>Gamme de services</b>                         | <b>Accès, utilisation, qualité</b> |
| <b>ONG et IF non bancaires</b>            | <b>Variétés d'Institutions financières</b>       | <b>Telco, assurance</b>            |
| <b>Réseau traditionnel d'agences</b>      | <b>Agences et réseau social</b>                  | <b>Finance digitale</b>            |
| <b>Entrée de gamme, standardisation</b>   | <b>Diversification, protection, consommateur</b> | <b>Flexibilité et innovation</b>   |
| <b>Pauvres actifs (Jeunes, femmes...)</b> | <b>Segments</b>                                  | <b>Accès universel</b>             |

**Source :** Banque Mondiale, 2012

L'inclusion financière par le biais de la microfinance permet l'amélioration du taux de croissance et d'emploi, la réduction de la pauvreté et également la réduction des inégalités. L'inclusion financière est généralement définie par l'accès et l'usage des services financiers. La microfinance a pour rôle de mobiliser l'épargne domestique et de financer le développement économique des populations rurales et de la

<sup>11</sup> Nous ne parlons que du Cameroun, puisque dans la littérature s'agissant de la tontine, les écrits ne concernent que le Cameroun en zone CEMAC.

<sup>12</sup> Synonyme de tontines, dans la culture anglo-saxonne du Cameroun.

microentreprise, petites entreprises et des petites et moyennes entreprises. Le microcrédit est intimement lié à la microfinance moderne. Armendariz de Aghion & Morduch (2005) définissent le microcrédit comme les petits prêts composés de petites garanties, offerts à la clientèle microfinancière.

### III. METHODOLOGIE

La présente étude s'est intéressée à la méthodologie utilisée dans le cadre du taux de bancairisation en zone CEMAC, à l'analyse économétrique (variables retenues, modèle à estimer et les différents tests y afférents) et enfin aux résultats, recommandations et conclusions afin de trouver de nouvelles solutions face aux problèmes rencontrés lors de l'étude. Les travaux de recherche se sont déroulés de **2007 à 2016** avec des données recueillies auprès de la COBAC<sup>13</sup>. La population d'étude est composée des personnes détenant un ou plusieurs comptes dans une institution bancaire et/ou un établissement de microfinance de la zone CEMAC. Le tissu bancaire de la CEMAC compte 53 banques contre, 728 établissements de microfinance.

Morvant-Roux & Servet (2007) définissent l'inclusion financière comme étant l'utilisation financière. Un individu a recours aux services financiers que si et seulement s'il n'est pas victime de l'exclusion financière voire sociale et s'il choisit volontairement de l'utiliser. Notons également que l'exclusion financière fait référence à l'incapacité d'accéder aux services financiers appropriés. Selon la Banque Mondiale (2015), l'inclusion financière revêt un triple aspect social notamment : la réduction de la pauvreté, la stabilité financière et la croissance économique. L'objectif de cette analyse est de répondre à la question suivante : « **Quels sont les effets de de la bancairisation sur la croissance économique en zone CEMAC ?** ».

Les hypothèses qui découlent de la question centrale sont les suivantes :

**H<sub>1</sub> : L'épargne améliore positivement et significativement la croissance économique en zone CEMAC.**

**H<sub>2</sub> : Le crédit bancaire et le microcrédit améliorent positivement et significativement le taux de croissance économique en CEMAC.**

#### III.1. Les variables

Il sera présenter un modèle de régression à deux équations indépendantes, qui comportent chacune une variable endogène et plusieurs variables exogènes. Les variables dépendantes et les variables indépendantes seront présentées dans la suite du travail.

##### III.1.2. La variable expliquée

Dans le cadre de notre étude, la variable expliquée est le PIB par tête (PIBT). La Banque Mondiale (2015) a désigné le PIB par habitant comme un indicateur d'inclusion financière et de développement. Conformément aux travaux empiriques de Levine (1997), on utilise comme variable endogène, le Produit Intérieur Brut par tête en dollar américain (Constant, 1995). Il est considéré comme le meilleur indicateur synthétique qui permet de mesurer la croissance économique d'un pays ou d'une région. Le signe attendu est positif.

##### III.1.3. Les variables explicatives

Les principales variables (variables de contrôle) qui captent l'inclusion financière reliées au système financier sont : le volume de microcrédit et le volume de crédit bancaire et la densité du réseau bancaire. Nous avons d'autres variables à savoir les variables financières.

###### a. Variables de contrôle

Ces variables sont au nombre de trois :

##### La densité du réseau bancaire (DRB)

L'accès aux services financiers dépend aussi de la densité des infrastructures bancaires (agences, distributeurs de billets, guichets...) et de la qualité des moyens de transport. Léon (2012), pense que le développement rapide des groupes bancaires accroît le taux de bancairisation car les populations sont proches du système bancaire, et par conséquent sont tentées de pouvoir utiliser les différents services proposés par ce système. La présence des DAB ou GAB dans des lieux autres que les institutions bancaires ou encore externalités de réseaux (dans les stations, supermarchés, hôpitaux...) rapprochent les personnes rurales du système financier traditionnel. Le FMI (2015) a regroupé les indicateurs de l'inclusion financière en deux groupes dont l'un d'eux est *l'accès aux services financiers de consommation de base* avec comme variantes d'une part des succursales des banques commerciales pour 1000 km<sup>2</sup> et d'autre part des guichets automatiques pour 100 000 habitants. De ce fait le signe attendu est positif.

##### Le volume de microcrédit accordé par les EMF (VCEMF)

Le microcrédit est l'une des variantes de l'inclusion financière, ce qui justifie le choix de cette variable : Volume de microcrédit accordé par les EMF (VCEMF). S'agissant des encours de crédit des EMF les travaux

<sup>13</sup> (Commission bancaire de l'Afrique centrale), organisme de contrôle, de surveillance et de supervision des banques, des établissements de crédit et des établissements de micro finance dans la sous-région.

de Dossou (2003) et de Kamalan (2006) confirment l'idée a priori d'une contribution négligeable des IMF selon qui ont utilisé comme variable le ratio encours des IMF rapporté au crédit accordé au secteur privé par les banques. La Banque Mondiale (2015) a retenu parmi les indicateurs de l'inclusion financière et du développement, les entreprises ayant recours aux banques pour financer leurs investissements (% des entreprises) autrement dit les PME car elles ont recours aux EMF pour financer leurs activités qui sont souvent en phase de démarrage. Ainsi concernant notre étude, nous nous attendons à un signe tantôt positif, tantôt négatif.

### **Le volume de crédit bancaire**

L'inclusion financière est l'accès aux services financiers par les populations défavorisées à moindre coût. L'amélioration du taux de bancarisation passe par le secteur bancaire, avec l'octroi des crédits bancaires aux particuliers d'où le choix de cette variable. Le crédit accordé aux clients (CREB) par le système bancaire est exprimé en pourcentage du PIB afin de mieux voir son impact sur la sphère réelle à travers les spécifications de la fonction de croissance et celle de l'investissement privé. Selon le FMI (2015) a conclu qu'au Cameroun les tontines boostent l'inclusion financière à hauteur de 10%. Patrick (1966), conclut dans ses travaux que, le système financier permet d'augmenter les épargnes mobilisées et conduit à une meilleure allocation des ressources vers les projets d'investissement. Sa hausse devrait donc permettre de mesurer le développement du système financier, et sa contribution sur la croissance devrait être positive.

### **b. Variables financières**

Elles sont plusieurs :

#### **Le degré d'ouverture**

Le degré d'ouverture (DEGOUV) est un indicateur de la mesure des échanges extérieurs d'un pays. Il indique la dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur. Nous l'avons choisi parce que avec l'ouverture de la CEMAC au monde extérieur, des petits commerces se sont développés, (commerce intra et extra CEMAC), les commerçants ont été obligés d'ouvrir des comptes pour l'envoi des fonds à leurs fournisseurs et ceci produit de la valeur ajoutée qui n'est pas non négligeable.

La formule de calcul est la suivante :  $[(Exports + Imports)/2] / PIB * 100$

De nombreux auteurs notamment, Dollar (1992), Warner (1995) et Edwards (1998) ont établi une relation positive entre la croissance économique et le degré d'ouverture. Son impact sur la croissance économique devrait être positif.

#### **L'épargne privée**

Le choix de cette variable se justifie par la microépargne, qui est l'une variante de l'inclusion financière. D'après Han & Melecky (2013), l'élargissement de la base de dépôts dont disposent les banques favorise la stabilité financière également propice à la croissance économique. Selon Dabla-Norris & al., (2015) en encourageant l'épargne, l'investissement et la productivité, l'inclusion financière stimule l'activité économique. Selon le FMI et d'après le Ministère camerounais des Finances, les tontines produisent environ 90 milliards XAF qui transitent dans le système financier (banques et EMF). Ainsi, nous attendons soit à un signe positif, soit à un signe négatif.

#### **La masse monétaire**

La *masse monétaire* est constituée de trois composantes principales à savoir la **monnaie fiduciaire** (billets et pièces en circulation), la **monnaie scripturale** (la monnaie papier qui est constituée des chèques, virements bancaires, les prélèvements et les cartes monétiques) et la **quasi-monnaie** qui est composée des dépôts à terme. Nous l'avons choisi comme variable parce que l'argent qui circule dans une économie notamment comme celle de la CEMAC provient à la fois du circuit formel (banques + EMF) et du circuit informel (tontines).

S'agissant de la masse monétaire au sens de M2 rapporté au PIB (MM), les travaux de Raffinot & Venet (1998) stipulent que les variables prises globalement n'ont aucun impact sur la croissance économique, mais par contre pris individuellement ces variables sont corrélées positivement avec les indicateurs de développées. Selon Kpodar (2003), l'impact est plus modeste comparé aux autres pays en développement. Ainsi concernant notre étude, nous attendons à un signe tantôt positif tantôt négatif.

#### **La population totale**

On ne saurait parler d'inclusion financière sans répertorier les personnes détenant des comptes dans des institutions financières de la zone d'étude à savoir la CEMAC. La Banque Mondiale a mis un accent particulier sur le microcrédit en faveur de l'inclusion financière, pour avoir accès au microcrédit, il faut d'ores et déjà détenir un compte bancaire. La population (POPT) est composée de l'ensemble des personnes détenant au moins un compte bancaire soit dans une institution bancaire, soit dans un EMF. L'accroissement de cette

population devrait améliorer le taux de bancarisation et par conséquent le taux d'inclusion financière. Son effet sur le taux de croissance économique de la CEMAC devrait être positif.

**Tableau 1: Différents signes attendus**

| Variables  | Différents signes attendus |
|--|----------------------------|
| <b>PIB par tête (PIBT)</b>                               | (+)                        |
| <b>Densité du réseau bancaire (DRB)</b>                  | (+)                        |
| <b>Volume de microcrédit accordé par les EMF (VMEMF)</b> | (+/-)                      |
| <b>Volume de crédit bancaire (CREB)</b>                  | (+)                        |
| <b>Degré d'ouverture (DEGOUV)</b>                        | (+)                        |
| <b>Taux d'épargne privé (TEPAR)</b>                      | (+/-)                      |
| <b>Masse monétaire (MM)</b>                              | (+/-)                      |
| <b>Population totale (POPT)</b>                          | (+)                        |

**Source** : Auteur sur la base d'une revue de la littérature

### III.2. Présentation du modèle

Le modèle choisi s'inspire des travaux de King & Levine (1993), Raffinot & Venet (1998) et de Ndour & Paget-blanc (2010), les variables ont été suscitées.

La spécification empirique du modèle à estimer se présente comme suit :

(1) **PIBT** =

$$\alpha_0 + \alpha_1 DRB_t + \alpha_2 VMEMF_t + \alpha_3 CREB_t + \alpha_4 POPT_t + \alpha_5 DRB_{t-1} + \alpha_6 VMEMF_{t-1} + \alpha_7 CREB_{t-1} + \alpha_8 POPT_{t-1} + \varepsilon_{1t}$$

(2) **PIBT** =  $\beta_0 + \beta_1 DEGOUV_t + \beta_2 TEPAR_t + \beta_3 MM_t + \beta_4 POPT_t + \beta_5 DEGOUV_{t-1} + \beta_6 TEPAR_{t-1} + \beta_7 MM_{t-1} + \beta_8 POPT_{t-1} + \varepsilon_{2t}$

Où  $\alpha_0$  est la constante, les coefficients sont les paramètres des différentes variables à estimer et  $\varepsilon$  une variable aléatoire qui mesure le terme d'erreur. Ce modèle d'origine sera transformé en modèle en Log pour l'estimation dans Eviews.

Il a été utilisé dans le cadre de notre travail les modèles dynamiques et par conséquent nous avons calculé le taux d'accroissement sur la durée allant de 2007 à 2016.

Le taux d'accroissement s'écrit :

$$TA = \frac{i_t - i_{t-1}}{i_{t-1} * 100}$$

S'agissant des tests utilisés le test de causalité au sens de Granger et le modèle VAR ont servis dans l'analyse de la présente étude.

### III.3. Présentation des résultats

Les résultats sont divisés en deux parties à savoir les tests effectués et l'estimation proprement dite.

#### III.3.1. Différents tests effectués

Les tests effectués étant au nombre de deux, les variables aussi sont subdivisées en deux comme ci-après, d'une part les variables environnementales et d'autre part les variables socio-économiques.

##### a. Le modèle VAR

L'objectif de ce modèle est de préciser l'existence ou non du lien de causalité entre les différentes variables. Le modèle économétrique est composé de deux équations, ainsi allons les résultats sont regroupés dans un même tableau.

**Tableau 2:** Résultats du modèle VAR

| POPT                               | Modèle VAR      |                 |                 |
|------------------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
|                                    | DRB             | VCEMF           | CREB            |
| <b>LR</b><br><b>3,754740</b>       | <b>0,593884</b> | <b>0,015596</b> | <b>0,048661</b> |
| <b>p-value</b><br><b>0,00190 *</b> | <b>0,04015*</b> | <b>0,00242*</b> | <b>0,86215</b>  |

| <b>(5%) valeur critique</b> |                   |                 |                  |
|-----------------------------|-------------------|-----------------|------------------|
|                             | <b>Modèle VAR</b> |                 |                  |
| <b>POPT</b>                 | <b>DEGOUV</b>     | <b>TEPAR</b>    | <b>MM</b>        |
| <b>LR</b><br>3,827287       | <b>0,576188</b>   | <b>0,016532</b> | <b>0,041311</b>  |
| <b>p-value</b><br>0,03120*  | <b>0,58209</b>    | <b>0,99107</b>  | <b>0,00184 *</b> |
| <b>(5%) valeur critique</b> |                   |                 |                  |

\*\* représente la significativité à 5%

**Source** : Auteur à l'aide d'EVIEWS 9

Sur la base du tableau précédent, nous pouvons conclure qu'il existe un lien causal entre le PIBT et les variables susmentionnées. Dans la suite du travail, à partir du test de Granger, nous dirons de quel type de causalité il s'agit (si la causalité est unidirectionnelle ou bidirectionnelle).

**b. Le test de causalité au sens de Granger**

Le test de causalité au sens de granger permet de déterminer si la causalité est uni ou bidimensionnelle. Etant donné que les équations sont au nombre de deux, les résultats sont synthétisés dans un même tableau.

**Tableau 3:** Résultats du test de causalité au sens de Granger

| <b>Test de causalité au sens de Granger</b> |             |            |              |          |             |          |
|---|-------------|------------|--------------|----------|-------------|----------|
|   | <b>DRB</b>  |            | <b>VCEMF</b> |          | <b>CREB</b> |          |
| <b>POPT</b>                                 |             |            |              |          |             |          |
| <b>PIBT</b><br>3,47848                      | 1,52015 (1) | 0,2302 (2) | 4,00188      | 0,0255 * | 1,51694     | 0,2309   |
|   | 0,0398*     |            |              |          |             |          |
|   | 1,74547     | 0,1867     | 3,48453      | 0,0396 * | 3,42281     | 0,0417 * |
|   | 0,99827     | 0,3769     |              |          |             |          |
| <b>DRB</b>                                  |             |            | 1,46284      | 0,2429   | 0,27101     | 0,7639   |
| 0,26944                                     | 0,7651      |            |              |          |             |          |
|   |             | 0,87189    | 0,4254       |          | 0,99612     | 0,3777   |
| 0,07793                                     | 0,9252      |            |              |          |             |          |
| <b>VCEMF</b>                                |             |            |              |          | 0,86167     | 0,4296   |
| 2,78676                                     | 0,0728      |            |              |          |             |          |
|   |             |            |              | 0,12401  |             | 0,8837   |
| 0,08550                                     | 0,9182      |            |              |          |             |          |
| <b>CREB</b>                                 |             |            |              |          |             |          |
| 0,13240                                     | 0,8763      |            |              |          |             |          |
| 0,72490                                     | 0,4902      |            |              |          |             |          |

Test de causalité au sens de Granger

|         |        | DEGOUV  |          | TEPAR   |          | MM      |          |
|---------|--------|---------|----------|---------|----------|---------|----------|
| POPT    |        |         |          |         |          |         |          |
| PIBT    |        | 4,00188 | 0,0255 * | 1,51694 | 0,2309   | 3,47848 | 0,0398 * |
| 1,46284 | 0,2429 |         |          |         |          |         |          |
|         |        | 3,48453 | 0,0396 * | 3,42281 | 0,0417 * | 0,99827 | 0,3769   |
| 0,87189 | 0,4254 |         |          |         |          |         |          |
| DEGOUV  |        |         |          | 1,97795 | 0,1507   | 0,13240 | 0,8763   |
| 1,21494 | 0,3067 |         |          |         |          |         |          |
|         |        |         |          | 0,25296 | 0,7776   | 0,72490 | 0,4902   |
| 0,00825 | 0,9918 |         |          |         |          |         |          |
| TEPAR   |        |         |          |         |          | 0,97358 | 0,3859   |
| 0,48715 | 0,6177 |         |          |         |          |         |          |
|         |        |         |          |         |          | 0,05235 | 0,9491   |
| 0,61187 | 0,5470 |         |          |         |          |         |          |
| MM      |        |         |          |         |          |         |          |
| 2,45808 | 0,0975 |         |          |         |          |         |          |
| 0,28674 | 0,7521 |         |          |         |          |         |          |

(1) F-statistic

(2) Probabilité \*\* Représente la significativité à 5%

**Source** : Auteur à partir du logiciel EVIEWS

Les résultats qui découlent du tableau suscitent montrent que la causalité est à la fois unidimensionnelle et bidimensionnelle, autrement dit, d'une part l'inclusion financière stimule la croissance économique, et d'autre part la croissance économique stimule l'inclusion financière en zone CEMAC.

### III.3.2. Estimations proprement dite

Après avoir effectué les tests plus haut afin de déterminer la causalité ou non des différentes variables utilisées dans le cadre de notre étude, nous allons ressortir les différentes variables de l'inclusion financière qui permettent l'amélioration du taux de croissance économique.

**Tableau 4: Régression du PIBT en fonction de (DRB, VCEMF, CREB et POPT)**

| Variable dépendante PIB par tête (PIBT) |                           |
|---|---------------------------|
| Variables                               | Coefficient p(z)          |
| <b>DRB</b>                              | <b>0.445795 0,007**</b>   |
| <b>VCEMF</b>                            | <b>0.9520596 0,0234**</b> |
| <b>CREB</b>                             | <b>-0.8403812 0,065</b>   |
| <b>POPT</b>                             | <b>-0.0198368 0,0765</b>  |
| Statistique de Arellano-Bond            | 15,84                     |
| p-value de Arellano-Bond                | 0,107                     |
| Statistique AR(2)                       | 0,903                     |
| p-value(2)                              | 0,015                     |
| Observations                            | 56                        |
| Nombre de pays                          | 6                         |
| R <sup>2</sup>                          | 0,023                     |

\*\* variable significative au seuil de 5%

**Source** : Auteur

A l'issue des différents résultats obtenus dans le tableau, il peut en être retenu ce qui suit :

✚ La **densité du réseau bancaire (DRB)** a un impact positif et significatif sur le PIBT en zone CEMAC. Léon (2012), pense que le développement rapide des groupes bancaires accroît le taux de bancarisation car les populations sont proches du système bancaire, et par conséquent sont tentées de pouvoir

utiliser les différents services proposés par ce système. Une augmentation de 1% de la densité du réseau bancaire, améliore de 0.44% le taux de croissance économique en zone CEMAC. De nos jours, avec la dense gamme de produits que proposent les EMF à savoir le règlement des factures d'eau et d'électricité, le paiement des droits universitaires et des frais de scolarité, à long cette variable aura un impact positif sur le PIBT.

✚ Le **volume de crédit des EMF (VCEMF)**, a un impact positif et significatif sur le PIBT. Si le volume de crédit des EMF croît de 1%, alors le taux de croissance économique croît également de 0.95%. Ce résultat va dans la même lancée que les conclusions faites par certains auteurs. La baisse du taux d'intérêt auquel les EMF prêtent aux clients stimule ceux-ci à courir auprès des établissements afin de pouvoir, entrer en possession de l'argent naturellement après remplissage des conditions préliminaires. L'obtention de ces crédits va permettre à ces personnes de réaliser leurs projets, ce qui est une plus-value pour l'inclusion financière. Korem (2007) constate une influence positive de la part des crédits octroyés par les institutions de microfinance au Togo sur la croissance économique à court terme, mais ce résultat n'est pas statistiquement significatif.

✚ Le **crédit bancaire (CREB)** a un impact négatif et non significatif sur la croissance économique en zone CEMAC. Une baisse des crédits bancaires de 1%, augmenterait le niveau de PIB de 0.84% de la zone CEMAC. Le crédit accordé au secteur privé par le système bancaire est exprimé en pourcentage du PIB afin de mieux voir son impact sur la sphère réelle à travers les spécifications de la fonction de croissance et celle de l'investissement privé. Patrick (1966), conclut dans ses travaux que, le système financier permet d'augmenter les épargnes mobilisées et conduit à une meilleure allocation des ressources vers les projets d'investissement.

✚ La **population (POPT)** et le PIBT évoluent dans le sens contraire. Autrement dit, l'augmentation de la population à hauteur de 1%, aurait une incidence négative et non significative sur le PIB à hauteur de 0.01%. Le signe attendu était plutôt positif. Ceci peut s'expliquer par le fait que, les EMF assouplissent les conditions d'ouverture de compte au sein de leurs structures, mais après ouverture les mouvements sont presque inexistantes sur le compte dû pour la simple raison que la plupart de ces individus exercent une activité saisonnière.

**Tableau 5:** Régression du PIBT en fonction de (DEGOUV, TEPAR, MM et POPT)

| Variable dépendante PIB par tête (PIBT) |             |          |
|---|-------------|----------|
| Variables                               | Coefficient | p(z)     |
| DEGOUV                                  | 0.2810526   | 0,004**  |
| TEPAR                                   | 0.894063    | 0,0067** |
| MM                                      | 0.526522    | 0,0075** |
| POPT                                    | -0.0180727  | 0,0665   |
| Statistique de Arellano-Bond            | 14,86       |          |
| p-value de Arellano-Bond                | 0,107       |          |
| Statistique AR(2)                       | 0,906       |          |
| p-value(2)                              | 0,021       |          |
| Observations                            | 56          |          |
| Nombre de pays                          | 6           |          |
| R <sup>2</sup>                          | 0,013       |          |

\*\* variable significative au seuil de 5%

**Source :** Auteur

S'agissant des variables financières, les conclusions qui découlent du tableau sont les suivantes :

- La **masse monétaire (MM)** a un impact positif et significatif sur le PIBT. Nous pensons que l'augmentation de la quantité de monnaie en circulation devrait rendre plus liquides les personnes ciblées au sein de la sous-région et par conséquent les activités doivent aller bon train. L'augmentation de la masse monétaire de 1%, fera croître le taux de PIB de 0.52%. Ces conclusions corroborent avec les conclusions de Raffinot & Venet (1998) stipulent s'agissant de la masse monétaire, que les variables prises globalement n'ont aucun impact sur la croissance économique, mais par contre pris individuellement ces variables sont corrélées positivement avec les indicateurs de développées.
- Le **taux d'épargne (TEPAR)** a un impact positif et significatif sur le PIBT. Si le niveau d'épargne croît de 1%, le taux de croissance économique croît de 0.89%. Dabla-Norris et al., (2015) concluent que, en encourageant l'épargne, l'investissement et la productivité, l'inclusion financière stimule l'activité économique.
- Le **degré d'ouverture (DEGOUV)** a un effet positif et significatif sur le PIBT. De nombreux auteurs notamment, Dollar (1992), Warner (1995) et Edwards (1998) ont établi une relation positive entre la croissance

économique et le degré d'ouverture, ces conclusions vont dans le même sens que celles que nous avons trouvées, dans le cadre de notre analyse.

✚ La **population totale (POPT)** a un effet négatif et non significatif sur le PIBT. Autrement dit, l'augmentation de la population d'un taux de 1%, a une incidence négative et non significative sur le PIBT à hauteur de 0.01%. Le signe attendu était plutôt positif. Ceci peut s'expliquer par le fait que, les EMF assouplissent les conditions d'ouverture de compte au sein de leurs structures, mais après ouverture les mouvements sont presque inexistantes sur le compte dû pour la simple raison que la plupart de ces individus exercent une activité saisonnière.

A l'issue de l'analyse, il est permis de dire que :

- Pour la première équation : Les variables qui influencent positivement et significativement la croissance économique sont la densité bancaire et le volume de crédit des EMF, contrairement au crédit bancaire et à la population totale qui ont un impact négatif et non significatif sur la croissance économique.
- s'agissant de la deuxième équation : Le taux d'épargne et le degré d'ouverture ont un impact positif et significatif sur la croissance économique, la masse monétaire a un impact positif et non significatif et la population influence négativement et non significativement la croissance économique.

#### **IV. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS**

Pour améliorer la bancarisation au sein de la sous-région CEMAC, il faudra non seulement, appliquer des mesures correctives aux banques et aux EMF. Il faut mettre un accent particulier sur la distribution du microcrédit qui se revêt être d'un apport assez important pour l'insertion des populations défavorisées au sein de la sphère économique. De part leur souplesse dans les conditions, le nombre d'agences répandues tant dans les zones urbaines que rurales, les EMF constituent pour une majeure partie de la population surtout celle de la zone rurale, une véritable passerelle vers la bancarisation.

Afin d'améliorer de manière considérable le taux d'inclusion financière au sein de la sous-région, la BEAC devrait essayer d'assouplir certaines conditions, afin de rendre ceux-ci autonomes et de ne plus trop dépendre des banques.

Permettre aux EMF :

- D'avoir accès directement au marché monétaire
- De demander aux EMF de ne plus ouvrir anarchiquement les agences car lorsqu'ils sont très proches, d'après nos conclusions ils n'ont qu'un effet négatif sur l'inclusion financière.

La BEAC devrait augmenter le montant du capital social des EMF, afin d'éloigner les brebis galeuses et aussi cela permet de réduire le risque de faillite de ceux-ci. Parlant du point de vue de la réglementation, étant donné que ceux-ci n'ont pas accès au marché monétaire, tout EMF est obligé d'ouvrir un compte courant au sein d'une banque.

S'agissant des partenariats dus aux intérêts commerciaux, les banques et les EMF se mettent ensemble afin d'intégrer les différentes couches de la société au secteur bancaire. Ici, les EMF jouent le rôle de microbanques intégrées aux valeurs socioculturelles. La mission principale est de doter les populations rurales d'un instrument de développement qui favorisera l'épanouissement de l'individu et de communauté rurale entière. Les EMF peuvent également nouer des partenariats entre eux, l'accent ici est mis sur la proximité qui est un facteur d'accroissement de l'inclusion financière.

#### **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

- [1]. **Armendariz de Aghion & Morduch., (2005)** : « The economics of microfinance », MT Press, USA.
- [2]. **Dabla-Norris, Kochhar, Suphaphiphat, Ricka & Tsountsa., (2015)**: « Causes and Consequences of Income Inequality: A Global Perspective », International Monetary Fund, Strategy, Policy and Review Department.
- [3]. **De Blic., (2003)** : « Les scandales financiers, naissance et déclin d'une forme politique, de Panama au Crédit Lyonnais », Thèse, EHESS, Paris.
- [4]. **Demirgüç-Kunt, A. & I. Klapper., (2012)**: « World Bank Measuring Financial Inclusion: Explaining Variation in Use of Financial Services across and within Countries », Brookings Papers on Economic Activity.
- [5]. **Dossou, A., (2003)**: « Microfinance, croissance et lutte contre la pauvreté ». BCEAO/COFEB.
- [6]. **Gueslin, A., (2002)** : « Les banques de l'économie sociale en France : perspectives historiques », Revue d'économie financière, n°67, pp. 21-43.
- [7]. **Han, R. & M. Melecky., (2013)**: « Financial Inclusion for Financial Stability: Access to Bank Deposits and the Growth of Deposits in the Global Financial Crisis », Policy Research Working Paper, n° 6577, World Bank.

- [8]. **Helms ., (2006)** : « La finance pour tous. Construire des systèmes financiers inclusifs ». CGAP/Editions Saint-Martin.
- [9]. **Kamalan, E., (2006)** : « Liens sociaux en Microfinance, des expériences institutionnelles de solidarité gagnant-gagnant : études de cas au Bénin, Colloque international : urgence, solidarité, gouvernance et développement, XXIIèmes journées du Développement de l'Association Tiers-Monde ARRAS, 22-24 mai, France.
- [10]. **Kempson, E., Whyley, C., Caskey, J & Collards, S., (2000)**: “In or Out ? Financial Exclusion: a Literature and Research Review”, Financial Services Authority, Royaume-Uni.
- [11]. **Korem B., (2007)** : « Développement financier et croissance économique au Togo », DEA en Monnaie-Finance-Banque, université de Ouagadougou, Burkina-Faso.
- [12]. **King & Levine., (1993)**: « Finance and Growth: Schumpeter Might Be Right? », *Quarterly Journal of Economics*, Vol.108, pp.717-737.
- [13]. **Kpodar, K., (2003)** : « Le développement financier et la problématique de la réduction de la pauvreté », Communication aux sixièmes journées scientifiques du réseau « Analyse économique et développement », le financement du développement et la réduction de la pauvreté », Marrakech, 4-5 mars.
- [14]. **Lelart & Gnansounou., (1990)** : « Tontines et tontiniers sur les marchés africains : le marché Saint-Michel de Cotonou », Paris, Editions AUPELFUREF pp. 109-133.
- [15]. **Messomo., (2013)** : « Profil des microentrepreneurs informels bénéficiaires du microcrédit entreprise des institutions de microfinance : le cas du Cameroun », Thèse de doctorat PHD, Université de Douala.
- [16]. **Morvant-Roux & Servet., (2007)**: « De l'exclusion financière à l'inclusion par la microfinance », *Horizons Bancaires*, Paris Crédit Agricole, n°334, novembre, pp. 23-35.
- [17]. **Ndour & Paget., (2010)** : « Performances de remboursement comparées des banques et des institutions de microfinance : le cas du Sénégal, communication au colloque de l'Université d'Evry-France, Finance et entrepreneuriat.
- [18]. **Schreiner & Léon., (2001)** : Microfinance for microenterprise. A source book of donors, *Saving and Development*, Vol 26 (4), pp. 329-354.
- [19]. **Patrick (1966)** : « Financial Development and Economic Growth in Underdeveloped Countries », *Economic Development and Cultural Change*, janvier, 14, (2) pp. 174-189.
- [20]. **Raffinot & Venet (1998)** : « Approfondissement financier, libéralisation financière et croissance : le Cas de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), Contribution au Colloque de l'AFSE, Paris.

*\*Corresponding Author: MADJOU TATSING Priscille Diane  
MADJOU TATSING Priscille Diane*